

Rémion des délégués du personnel

22 janvier 2015

1. Suggestions

- Combien de suggestions ont été formulées en 2014 ?
- Combien ont été acceptées ?
- Combien ont été réalisées ?
- Combien de suggestions déjà acceptées restent-ils à réaliser (y compris des années antérieures) ?

<u>Réponse</u>: "2657 suggestions ont été formulées en 2014. 2026 ont été acceptées.1621 ont été réalisées et environ 20% de suggestions restent à réaliser.

2. Primes spécifiques

Depuis plusieurs mois, les salariés de l'UTE 38 (BRDM, salle d'essais...) connaissent de nombreuses anomalies concernant le paiement de leurs primes spécifiques, ceci entrainant régulièrement des demandes de régularisation.

Nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour résoudre ce problème récurrent.

<u>Réponse</u>: "Il est vrai que c'est un problème récurrent actuellement cette opération est effectuée manuellement par le service paie. Fiat Services est en cours de recherche pour un process automatique.

En attendant, une vérification spécifique sera faite sur les bulletins de salaire dans les secteurs concernés.

3. Expédition

Les opérateurs du secteur expédition sont maintenant amenés à faire des opérations de démontage et montage (patte de soutien moteurs sur praticable, supports moteurs de manœuvre...) avant l'expédition de certaines variantes de moteurs.

Nous vous demandons d'attribuer la prime de montage aux salariés concernés.

<u>Réponse</u>: "Non une prime de montage n'est pas envisagée car les opérations effectuées dans ce secteur ne relèvent pas des lignes de montage."

4. Mois double

Lorsqu'un salarié passe à temps partiel avant la date anniversaire d'attribution du mois double, la prime est attribuée sur la base de son nouveau temps de travail.

Nous vous demandons donc d'attribuer cette prime au prorata du temps de travail effectivement effectué à temps plein et à temps partiel.

<u>Réponse</u>: "Le calcul de cette prime du mois double est attribuée par rapport au temps de travail du mois en cours, aucun changement n'est envisagé."

5. Protections auditives moulées

Quand est-il prévu la prise d'empreintes concernant les protections auditives moulées pour les salariés qui en ont fait la demande ?

Réponse: "5 dates sont programmées: le 28 janvier, les 4, 11, 18 et 25 février 2015.

6. Vestiaire féminin montage

Nous vous demandons de prévoir des vestiaires supplémentaires pour le personnel féminin du montage bâtiment C.

En effet, quelques salariées doivent encore se changer à l'atelier B1, faute de vestiaires complets au montage, alors que depuis la mise en place du nouveau système de badgeage elles doivent maintenant pointer au bâtiment C.

<u>Réponse</u>: "Nous avons fait le point et effectivement un manque de vestiaires féminin est constaté dans ce secteur. Une création de nouveaux vestiaires est à l'étude et si celle-ci n'est pas réalisable une modification du lieu de badgeage des personnes concernées sera effectuée."